

Mail: infosactions3emeligne@laposte.net
Correspondant: M. Mébaoudj

A l'attention de:
Monsieur Jean-Baptiste Djebbari
Ministre délégué auprès de la Ministre de la
transition écologique et solidaire,
chargé des Transports.

Toulouse, le 01/12/2020

Objet: demande réexamen urgent du projet de 3ème ligne de métro à Toulouse

Monsieur Le Ministre,

Nous vous écrivons au sujet du projet de 3ème ligne de métro toulousain. Ce projet fut lancé en 2014 par la Maire de Toulouse qui l'avait évalué à 1.5 MM€ dans un contexte jugé particulièrement propice. Aujourd'hui, le coût du projet ainsi que le contexte ont fondamentalement changé, et nous proposons de faire un point avant d'aborder de nouvelles orientations possibles.

Un environnement favorable à la genèse du projet

Lors du lancement du projet, l'agglomération connaissait une croissance économique et démographique soutenue. De même, le nombre d'usagers des Transports en Commun augmentait régulièrement. La congestion routière s'étendait davantage tous les ans. Un projet lourd de Transport semblait adapté pour accompagner le développement toulousain. Les sites d'Airbus et la gare SNCF furent choisis comme invariants d'un projet de 3ème ligne de métro. Dans le même temps, le projet de Prolongation Ligne B fut abandonné, jugé inopportun par les élus en responsabilité.

Dans un deuxième temps, sur la base d'études internes, le projet s'est complexifié en un tracé favorisant plutôt l'aire urbaine nord et un tracé parallèle à la ligne B, avant de la prolonger jusqu'à la ville proche de Labège, également proche du terminus de la ligne B à Ramonville. Le projet initial voyait grimper la facture de 1,7 à 3 MM€.

Une situation imprévue en 2020

Aujourd'hui, plusieurs données ont fortement évolué.

- Les **recettes des collectivités ont diminué** de manière brusque du fait de la diminution d'activités économiques et du nombre d'utilisateurs. Cette diminution s'inscrit dans la durée, le temps d'une vraie reprise. Certains secteurs comme l'aéronautique semblent avoir perdu des effectifs pour un temps long.
- Le **nombre d'utilisateurs des Transports en Commun a significativement baissé** depuis la Covid et la remontée de ce nombre est conditionné par:
 - la fin de la crise sanitaire.
 - la reprise économique.
 - l'actualisation de la demande en déplacement.

Notons ici qu'apprécier la demande en déplacements nécessite d'évaluer les éléments suivants:

- l'augmentation durable du **télétravail**: il est plébiscité par les salariés, les entreprises y trouvent leur compte, le télétravail perdurera à un niveau significatif au-delà de la Covid; de même que le recours à l'enseignement à distance.
- une tendance à l'éloignement de certains foyers hors des métropoles; elle s'explique par un désir de revenir à un environnement plus naturel, et cette tendance va de pair avec la croissance du télétravail.

Aucune prospective sérieuse n'est encore disponible. Mais le cumul de ces éléments de réflexion amène notre collectif à la conclusion suivante: **les arguments qui ont justifié le projet de 3ème ligne de métro en 2014 ont nettement perdu de leur force et ceci pour plusieurs années.**

Mais d'autres faits retiennent aussi notre attention:

Les transports en surface continuent de se développer à Toulouse, à la satisfaction des utilisateurs:

- le futur téléphérique Téléo permettra à l'été 2021 de relier entre autres l'Oncopole, l'Université Paul Sabatier.
- les **lignes de bus cadencées** en site propre dénommée Lineo continuent leur développement; leur fréquentation augmente chaque année.
- un **projet voie réservée aux bus et covoiturage sur autoroute** a été lancé par l'Etat pour l'agglomération toulousaine, ce qui nous semble très prometteur.

- **le réseau piéton et cyclable** est enfin pris au sérieux avec un budget conséquent, des projets d'aménagements et de passerelles (Réseau Express Vélo).

Nous relevons également le récent engagement de l'Etat à accompagner le développement du train dans certaines métropoles comme Bordeaux ou Toulouse (RER métropolitain). Toulouse bénéficie d'une étoile ferroviaire valorisable (ou sous-exploitée), dont l'une des branches double d'ailleurs une partie du tracé de projet de 3ème ligne de métro. Lors des dernières municipales, un **large consensus a émergé sur la nécessité d'un RER** et l'intérêt pour des mesures réalisables à court terme pour tenter de juguler la congestion routière qui entrave le développement de notre économie.

Ainsi, le maire de Toulouse s'est montré favorable à un RER financé par la Région. A ce titre, la Région porte déjà, avec le soutien de Toulouse Métropole, l'idée d'un billet de transport commun pour les usagers des trains régionaux (TER) qui, en arrivant sur Toulouse, empruntent le réseau métro-tram-bus.

Nous avons noté également la décision du gouvernement, sur proposition de Carole Delga, de confier au préfet une mission pour accélérer le travail sur les mobilités sur l'aire urbaine toulousaine, avec création d'une agence des mobilités.

A ceci on peut ajouter que certaines réserves soulevées lors de l'enquête d'utilité publique du métro prennent aujourd'hui une importance inattendue:

- le **Conseil Scientifique** nommé par Tisséo avait donné un avis favorable assorties de conditions: la croissance économique et démographique devrait rester soutenue pour valider le plan de financement;
- le **SGPI** dans son avis du 22.05.2019 émettait 2 réserves: la non desserte de l'Hôpital Purpan et le détour Nord présentant un surcoût de 300 M€ insuffisamment justifié.

En résumé, nous avons:

- d'un côté, **une justification de 3ème ligne nettement affaiblie**, une enquête publique environnementale non réalisée, des travaux d'ampleur non démarrés et un coût prévisionnel de l'ensemble réévalué à 3 MME, environ le double de l'estimation initiale, pour lequel le financement et son calendrier restent encore à confirmer;
- de l'autre, **des projets de transports en surface démontrant une relative facilité de mise en oeuvre** et une fréquentation soutenue.

Si l'on tient compte de tout cet exposé, vous conviendrez avec nous Monsieur le Ministre, qu'un réexamen sérieux de ce projet doit être réalisé au plus vite. En effet, le maire de Toulouse a récemment attribué un marché de 713M€ à Alstom pour l'approvisionnement

du système matériel (équipements roulants et système de commande). Une telle précipitation est-elle pertinente, nous nous interrogeons.

Nous proposons **les orientations suivantes**:

- **un réexamen du projet** en le confrontant à la nouvelle donne, en particulier: son financement, son calendrier, son étendue, son tracé;
- **l'examen parallèle d'autres projets** de transports de surface: prolongation du tramway en centre-ville, réalisation de l'étoile ferroviaire, accélération des bus en site propre.

Notre analyse conduit à reconnaître l'importance des projets basés sur des infrastructures existantes. Dans le contexte économique actuel, le principe d'une 3ème ligne devrait probablement être maintenu, mais sans lui accorder un caractère aussi prioritaire et hégémonique.

Nous vous prions de noter que nous avons rédigé un courrier similaire à l'attention de la Présidente de la Région Occitanie, du Département 31 ainsi que des Présidents des intercollectivités de l'aire urbaine toulousaine; une copie est adressée au Préfet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Pour le collectif « Infos Actions 3^{ème} Ligne
Richard Mébaoudj